



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 1^{er} décembre 2023

Sous la présidence de M. Michel LOM, Maire

Présents : Michel LOM, Françoise BRAUN, Mélanie FISCHER, Cornelia ROTT, Richard HAESSIG, Lydie LUTZ, Jean-Marc STOLTZ, Vincent FRISON, Chantal HUMMEL, Francis WOEHL, Dominique SCHMITTHEISLER, Etienne BRUNCK, David GIROLT, Marlyse STAUB.

Absents excusés : Michel LINGER (donne pouvoir à Richard HAESSIG), Jean-Michel CORNEILLE (donne pouvoir à Chantal HUMMEL), Pia CLAUSS (donne pouvoir à Vincent FRISON), Bruno ROTT (donne pouvoir à David GIROLT), Matthieu SAUM (absent excusé).

Nombre de conseillers élus : 19 En fonction : 19 Présents : 14

OBJET : 4. AFFAIRES ADMINISTRATIVE – RESSOURCES HUMAINES

4.1 BANQUE ALIMENTAIRE DE WISSEMBOURG : Signature d'une convention entre la Communauté de Communes du Pays de WISSEMBOURG et la commune de SEEBACH sur la participation financière

L'Association de Gestion de la Boutique Alimentaire de l'Espace de Solidarité de WISSEMBOURG, gestionnaire de l'Épicerie Sociale, accueille les bénéficiaires de la commune de SEEBACH identifiés par cette dernière.

Dans ce cadre, l'association fait parvenir à la commune de SEEBACH, à la fin de chaque trimestre, la facture correspondante à la valeur des paniers distribués aux bénéficiaires de la commune concernée.

Afin de régulariser la situation avec l'Association de Gestion de la Boutique Alimentaire de l'Espace de Solidarité de WISSEMBOURG et de pouvoir honorer ces factures, il convient de signer la convention correspondante.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur ce point.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après délibération, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** d'être partie à la convention signée entre la Communauté de Communes du Pays de WISSEMBOURG ;

- **ACCEPTTE** la prise en charge d'une partie des coûts provenant de la mise à disposition de paniers alimentaires pour les bénéficiaires dépendant de la commune de SEEBACH,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Suivent les signatures au registre
Pour extrait conforme
Le Maire
Michel LOM

Le secrétaire de séance
Vincent FRISON

Délibération rendue exécutoire
Vu la réception en Sous-Préfecture
Vu la publication

